

## PROTOCOLE D'ACCUEIL

### « Accueil de loisirs de Beaumont-du-Gâtinais » Susceptible de modifications selon les instructions gouvernementales

Madame Monsieur, votre enfant sera accueilli prochainement au sein de  
l'accueil de loisirs de Beaumont-du-Gâtinais.

#### **Prochaine période d'accueil : du lundi 06 au vendredi 31 juillet 2020**

Afin d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions, et d'assurer le respect des mesures sanitaires pour lutter contre le covid-19, nous vous remercions de bien vouloir appliquer les règles sanitaires suivantes :

- Chaque matin, avant de partir pour l'accueil de loisirs, vous devez vérifier que votre enfant n'a pas de fièvre.
- Si votre enfant présente des symptômes tels que fièvre, toux, éternuements, mal de gorge, vous ne devez pas l'emmener, nous prévenir par téléphone et appelez votre médecin.
- Nous vous remercions de veiller à actualiser vos coordonnées (n° de téléphone et adresse mail) auprès de la direction.
- Chaque enfant devra être munis d'un sac à dos comprenant, une bouteille d'eau ou gourde, des mouchoirs jetables, une casquette, des vêtements de change (pour les petits), une crème solaire.



## Organisation de la journée :

- **Arrivée des enfants le matin, entre 7h à 9h :**

Lors de votre arrivée, vous serez accueillis à la porte d'entrée. Aucun parent ne pourra rentrer au sein du bâtiment. Nous vous inviterons à bien vouloir respecter une distanciation avec les autres parents. Des lignes seront placées au sol pour faciliter cela.

Vous pourrez solliciter la direction de l'accueil si vous en avez besoin, qui vous proposera un entretien de préférence en extérieur.

Les enfants seront pris en charge par un animateur qui demandera à chacun d'eux de passer aux toilettes pour se laver les mains. Un autre agent sera présent et responsable du nettoyage et de la désinfection des espaces et des jeux.

- **Durant la journée :**

### Organisation :

Les enfants seront répartis en deux groupes d'âge avec un animateur référent par groupe, pour limiter le brassage des enfants durant la journée.

- Groupe 1, les enfants âgés de 3 à 5 ans
- Groupe 2, les enfants âgés de 6 à 11 ans

Pour votre bonne information, voici **les principes sanitaires fondamentaux** qui guident l'accueil des enfants au sein de l'accueil de loisirs :

- **Le maintien de la distanciation physique.** Le mobilier ainsi que les espaces de jeux seront disposés de façon à respecter la distanciation physique. Des lignes placées au sol permettront de maintenir un écart entre les groupes et les enfants. Les enfants disposeront de leur propre matériel. Une pаниère individuelle sera mise à leur disposition.



- **L'application des gestes barrière et des consignes sanitaires** seront rappelés aux enfants, plusieurs fois dans la journée. Les enfants seront invités à se laver les mains plusieurs fois par jour. Les adultes qui encadrent les enfants ainsi que le personnel de ménage et de restauration porteront obligatoirement un masque de protection.
- **La limitation du brassage des enfants**, s'appliquera avec la constitution de groupe et un sens de circulation qui permettra d'éviter les croisements d'enfant.
- **Le nettoyage et la désinfection** des locaux et matériels : Aucun jeu, ni matériel ne pourra passer d'un enfant à l'autre sans que celui-ci soit désinfecté.

### Les temps d'animation :

- Des activités individuelles (activités manuelles, jeux intérieurs et extérieurs) seront proposées aux enfants.
- Les jeux de ballons ou tout autres jeux collectifs seront proscrits ainsi que tout ce qui implique des échanges d'objet ou des contacts.
- Un planning d'activités sera à mis à votre disposition à l'entrée de l'accueil.

### Le temps de restauration :

Un repas individuel sera servi à chaque enfant, celui-ci conçu par une société respectant les mesures sanitaires qui s'imposent.

### • **Départ des enfants le soir, entre 17h et 19h :**

De la même manière que le matin, nous vous demandons de bien vouloir vous présenter à la porte d'entrée pour venir récupérer votre enfant. Un animateur se chargera d'accompagner celui-ci jusqu'à vous.



**L'inscription de votre enfant à l'accueil de loisirs équivaut à l'acceptation de votre part de ce protocole.**

Le non-respect de celui-ci pourra engendrer sur décision de la direction et des élus l'éviction de votre enfant.

Lu et approuvé,

Fait le :

Signature du responsable légal

**Nous restons à votre disposition pour plus de renseignements par :**

**Tél : 01.64.29.90.33 ou par Mail :**

**[mairie.beaumont.du.gatinais@orange.fr](mailto:mairie.beaumont.du.gatinais@orange.fr)**

